

Déclaration de la CGT ÉDUC'ACTION BRETAGNE

au Conseil Technique Spécial Académique de Rennes du 17 mars 2020

Monsieur le Recteur, Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames, Messieurs,

La France fait face aujourd'hui à une crise sanitaire exceptionnelle, et il convient de protéger avant tout les plus faibles et les plus fragiles. Cette crise aura des conséquences sur l'emploi, c'est une évidence ; elle aura également mis en avant les effets désastreux des dégradations constantes, ces 30 dernières années, des conditions de travail et des droits sociaux des salari-é-es. La santé de toutes et tous doit être la priorité.

Aussi, en cette période de flou et d'incertitude, la CGT Éduc'action exige que le gouvernement et l'administration prennent leurs responsabilités pour protéger l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, les élèves et l'ensemble de la communauté éducative.

C'est pourquoi, elle estime que l'accueil des enfants des personnels soignants est une mesure de continuité indispensable du service public à condition qu'elle soit réalisée dans des conditions sanitaires adéquates pour garantir la sécurité des personnels concernés et des élèves. Force est de constater, une fois encore, que fonctionnaires et agents publics, régulièrement qualifiés de privilégiés –nous l'avons encore largement entendu ces derniers mois concernant les retraites -se voient soudain parés de toutes les vertus et leur dévouement est unanimement salué.

Cependant, au vu de l'expérience internationale et des décisions prises dans certains pays européens, l'annonce imminente d'un confinement généralisé et la mise en place du télétravail pour l'ensemble des salarié-e-s de notre pays seront des décisions de bon sens et devraient mettre fin à une période où les personnels et les familles avaient toutes les difficultés à discerner les consignes changeantes et parfois contradictoires du gouvernement et de l'administration.

Aussi, la CGT Éduc'action défendra l'ensemble des collègues qui auraient à faire face à des pressions hiérarchiques et les soutiendra à utiliser leur droit de retrait si elles/ils le jugent nécessaire.

Enfin, quand l'heure du bilan venu, il conviendra aux gouvernants de reconnaitre l'apport des services publics et la nécessité de les maintenir en dehors des lois du marché, car la crise en cours aura hélas été la triste occasion de vérifier combien sont ravageurs les effets des coupes budgétaires décidées par les gouvernements successifs, à l'école notamment mais plus particulièrement à l'hôpital. Gageons que le libre exercice du débat démocratique puisse renaître et que l'expression des revendications sociales soient enfin entendues.

Merci de votre attention.

Les élus CGT ÉDUC'ACTION BRETAGNE